
Communiqué
Lundi 7 décembre 2009

ZIRA OU ZIRA PAS ? question pour les élus locaux

L'information reste discrète, et pour cause : le "laboratoire" de Bure (Lorraine/Champagne-Ardenne) jette le masque qui jusque là couvrait ses buts réels. Le gouvernement a entre les mains un document explosif, la carte établie par l'Andra pour y enfouir les pires poisons nucléaires. Nom de code ZIRA. ZIRA ou ZIRA pas, les élus locaux, dupés depuis des années, sont aujourd'hui au pied du mur et leur responsabilité est écrasante.

Le marché de dupes arrive à son terme, donnant raison sur toute la ligne à ceux étiquetés comme "opposants". Balayé, le "laboratoire" de Bure et ses chimères, l'Andra (Agence nationale pour la "gestion" des déchets radioactifs) a jeté son dévolu sur une zone à deux pas de là, dénommée ZIRA "zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie". Comme ces choses-là sont bien emballées.

L'information est tirée de deux documents de l'Agence chargée d'escamoter les déchets radioactifs :

- "Démarche d'implantation du projet de centre de stockage géologique profond" (9 novembre 2009) (1)

- "Projet de stockage géologique profond réversible : proposition d'une zone d'intérêt pour la reconnaissance approfondie et de scénarios d'implantation en surface" (Comité de haut niveau 18 novembre 2009) (2)

Curieusement, et malgré leur importance (ou "à cause de" ?), ces documents n'ont pas été portés à la connaissance du public. Afin que chacun puisse comprendre les enjeux du dossier et ses buts réels, l'association EODRA -association des élus de Lorraine et de Champagne-Ardenne contre les déchets radioactifs- vient de les mettre en ligne sur son site internet : www.stopbure.com

A leur analyse, les véritables objectifs sautent aux yeux : faire accepter, par tous les moyens. La "ZIRA" n'est pas un cadeau du père Noël, mais un fruit empoisonné qui a abusé la naïveté de l'ensemble des élus (3). Dans les deux documents, il est frappant de voir les critères socio-économiques primer sur ceux de sécurité et de sûreté. A titre d'illustration et sans souci d'exhaustivité on remarque :

Premier document :

- page 3 : sur 6 critères de choix, un seul sur la sûreté et 5 sur l'aménagement du territoire et les retombées économiques.
- page 4 : 5 critères sur l'insertion locale du projet, rien sur la sûreté.
- page 5 : contrainte économique liée à la profondeur, rien sur la sûreté
- page 9 : 2 critères techniques, 3 sur l'insertion locale, rien sur la sûreté.
- page 10 : 2 critères d'acceptation locale (on cache l'entrée des puits dans la forêt).
- page 11 : Planter la ZIRA dans la zone identifiée comme plus intéressante vis-à-vis des critères liés à la géologie et à la sûreté bien que l'ANDRA n'ait pas terminé, loin s'en faut, ses études.
- page 30 : à nouveau des critères techniques et d'aménagement du territoire.
- page 33 : quelques dates : fin 2009 validation de la ZIRA par le gouvernement - reconnaissance approfondie de la ZIRA de 2010 à 2011 -2012 proposition par l'ANDRA d'un site d'implantation – 2013 choix du site par l'état – pendant toute cette durée échange et dialogues, rien sur la sûreté.
- page 34 : étude à mener en vue du débat public : reconnaissance approfondie de la ZIRA, réflexion sur les transports, modalités d'insertion paysagère.

Second document :

- 1) Les critères d'implantation liés à la géologie et à la sûreté à long terme
- 2) Les critères techniques d'implantation en surface
- 3) Le dialogue avec les acteurs locaux

Dans la synthèse des échanges sur ces 3 sujets : sur 11 critères, 2 sur la sûreté, 9 sur l'acceptabilité sociale. Trois déterminants du choix réalisé tiennent aux critères d'implantation liés à la géologie et à la sûreté à long terme, aux critères techniques d'implantation en surface et au dialogue avec les acteurs locaux. La synthèse des échanges sur ces 3 sujets est édifiante ! Sur 11 critères, on en trouve 2 sur la sûreté et 9 sur l'acceptabilité sociale.

En conclusion, le marché de dupes annoncé arrive à son terme : au diable la sûreté, mère de tous les choix, seule compte l'acceptabilité du projet scélérat par la population locale. Pour mémoire, le document de référence «la posture d'Attila» écrit en 1996 pour l'Association des Elus Meusiens opposée au laboratoire de Bure attirait l'attention du lecteur en sa page 48 en ces termes :

«Examinons avec soin le passage suivant du rapport de MM. Guillaume, Pellat et Rouvillois de mai 1991 : "*Il apparaît de plus en plus que la contrainte principale dans ce domaine est la capacité de la population locale à accepter le principe du site de stockage, beaucoup plus que les avantages techniques relatifs des différents types de sous-sols (granite, schiste, sel, argile). Dans ces conditions, il semble indispensable que le choix du site soit fait rapidement par les pouvoirs publics pour éviter toute cristallisation de l'opinion publique sur des projets dont trois sur quatre seront en tout état de cause abandonnés. Pour ce choix, le souci d'éviter un phénomène de rejet relayé au niveau national, comme ce fut le cas en son temps pour le projet de centrale nucléaire de Plogoff, doit être un critère majeur*".

A ce stade majeur du projet BURE,

la Fédération Grand-Est STOP déchets nucléaires interpelle les élus locaux :

Mesdames, Messieurs les élu(e)s locaux, c'est maintenant qu'il faut prendre vos responsabilités. C'est maintenant qu'il faut montrer votre opposition à ce stockage qui malgré des promesses répétées n'a apporté aucun développement en quinze ans et ce malgré des sommes folles englouties. C'est maintenant qu'il vous faut consulter vos administrés ou encore démissionner en nombre. Dire STOP, tout simplement et avec force.

**La Fédération programme une vaste campagne d'information sous forme de
"Grand RALLYE de BURE"
Dimanche 17 Janvier 2010
infos tout prochainement**

**et diffusion dans quelques heures du communiqué de La Q.V.
BURE : les élus concernés doivent réagir
avant de démissionner en bloc**

**dicton populaire - et donc de bon sens- de la région de Bure :
Quand les élus sont sur une bombe à retardement,
seuls les sots n'éteignent pas la mèche**

Notes

- (1) <http://www.stopbure.com/uploads/Propositions%20ANDRA%20ZIRA%20091109.pdf>
- (2) <http://www.stopbure.com/uploads/Propositions%20ANDRA%20ZIRA%20181109.pdf>
- (3) à l'exception notable des élus de l'EODRA

Contact :

* Jean-Marc FLEURY, président de l'EODRA (association des élus de Lorraine et de Champagne contre les déchets radioactifs), composante de la Fédération > 06 16 27 14 91

* Michel GUERITTE > president@villesurterre.com